Pièces à fournir et démarches à effectuer :

Nouveaux membres uniquement

- Une photo d'identité aux dimensions standards pour les nouveaux membres
- Photocopie de niveau pour les adhérents(es) déjà plongeurs /plongeuses ou encadrants(es).

Anciens / anciennes et nouveaux membres

- > Procéder au règlement soit par virement au moins 3 jours avant l'inscription (voir RIB en pièce jointe), soit par chèque à l'ordre "Les Zomards" (possibilité de faire 3 chèques, datés octobre/novembre/décembre) ou/et en chèques vacances.
- > Fournir cette fiche complétée et signée (pour les mineurs signature des parents obligatoire). Vous (votre enfant) ne pourrez (ne pourra) pas accéder à la piscine sans cette signature pour des raisons d'assurances. Une autorisation parentale est également à compléter et à signer (obligatoire).
- > Votre Certificat médical (CACI) (cf « documents joints au dossier à imprimer » sur le site des Zomards.fr. Attention les médecins n'ont pas toujours ce formulaire
- Cocher les cases nécessaires dans ce formulaire (petits carrés ci-dessous)

Mentions Légales (voir lettre de bienvenue)

- □ **Qui**. J'ai pris connaissance de mes droits relatifs à l'informatique et liberté
- □ Oui, J'accepte d'apparaître sur les photos du club et la diffusion des photos sur lesquelles j'apparais
- □ Non, Je refuse d'apparaître sur les photos du club et la diffusion des photos sur lesquelles j'apparais

Horaires des entraînements et tarifs : (voir les conditions particulières à l'affichage au local club) cocher la Case X qui vous intéresse

Х	Jours	Horaire	Discipline	Tarifs
	Mercredi	19h15 à 20h30	Découverte plongée enfant	160.00 €
	Mercredi	20h15 à 21h30	Plongée scaphandre Adulte	160.00 €
	Mercredi	19H15 à 21h30	Pêche sous-marine	160.00 €
			Passage de niveau	40.00 €
	□ Oui , J'ai pris connaissance des informations sur les assurances complémentaires.de la FSGT		□ Oui, je souscris □ Non, je ne souscris pas	4,20€
	 Oui, J'ai pris connaissance des informations sur les assurances complémentaires de la FFESSM 		Assurance FFESSM à prendre par l'adhérent sur son espace licencié	
			sur son espace licencié	

Le Certificat médical devra obligatoirement être sur le modèle fédéral à télécharger sur le site des Zomards et dater de moins de 6 mois. Chaque adhérent devra garder une copie de celui-ci

Remarques importantes :

- En adhérant aux Zomards vous ou votre enfant, devenez membre d'une association avec tout ce que cela implique d'avantages mais aussi d'engagements (cf. feuille jointe « Bienvenue au club »).
- Le bon déroulement de votre formation passe par votre assiduité aux cours, tout au long de l'année.
- En cas d'abandon, aucune cotisation ne pourra être remboursée.
- Votre inscription vous engage à respecter scrupuleusement le règlement intérieur du club, de la piscine et de la Zomarderie, sans aucune réserve.
- Le dossier d'inscription est à rendre complet en une seule fois et ceci avant votre première séance.
- Pour des raisons d'assurance, aucune personne non licenciée ne pourra accéder dans le bassin.

□ Je confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'accepter

Signature de l'adhérent :

Signature des parents pour les mineurs :